

Gembloux, amie des aînés

Gembloux connaît une croissance démographique importante et les aînés (65 ans et +) constituent plus de 15 % de la population, grâce à l'augmentation de la durée de vie mais aussi à l'attractivité de notre ville. Avec l'âge, les conditions de vie (familiale, la vie de proximité, le quartier et la convivialité) prennent plus d'importance, pour rompre parfois l'isolement dont certains aînés sont victimes. Ces besoins affectifs, mais aussi le manque de mobilité ou le besoin de sécurité entraînent la nécessité de penser la ville pour les aînés : veiller à l'accessibilité des espaces publics et des services, créer un climat de convivialité et d'ouverture aux aînés et intergénérationnel. Par ailleurs, certains aînés, encore fortement actifs, ont le souhait de davantage participer à la vie sociale, associative, sportive et/ou politique de leur commune. Faisons de Gembloux, une commune partenaire et amie des aînés, à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies.

OBJECTIFS :

Nous souhaitons que les aînés conservent une place pleine, entière et digne dans la société. Nous souhaitons aussi que, tant que possible, les aînés puissent préserver leur autonomie, qu'ils puissent trouver, dans leur environnement proche, des services appropriés, de qualité ainsi qu'un réseau de solidarités, qu'ils puissent se déplacer de manière sûre dans la commune et bénéficier, en cas de besoin, de structures d'accueil de qualité, diversifiées et adaptées.

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES :

- Nous renforcerons la politique de maintien à domicile, en développant et améliorant l'offre de services à domicile (repas à domicile, aides ménagères, petites réparations, coordination des soins, taxi social, ...). Nous soutiendrons également, dans cette perspective, les aidants proches : informations, mise en réseaux, lieux de répit.
- Nous stimulerons les solidarités de voisinage et lutterons contre l'isolement en développant une centrale de services de voisinage (visites, courses, petites aides, ...).
- Nous soutiendrons les initiatives d'habitat groupé et de logement intergénérationnel afin de renforcer l'autonomie et rompre l'isolement de certains aînés.
- Les aménagements et le mobilier urbains seront attentifs aux aînés (trottoirs sécurisés, passages piétons, bancs et zones de repos, éclairage suffisant, ...)

- Nous diversifierons les structures d'accueil, en créant : un centre de jour pour personnes désorientées ou dépendantes ; des résidences services dans le centre-ville, une part d'entre elles étant une offre « sociale ».
- Nous veillerons à maintenir une offre la plus diversifiée possible de structures d'accueil dans le centre ville, afin de renforcer la capacité des aînés à s'intégrer dans un environnement citadin, offrant une série de services et d'aménités urbaines.
- Nous donnerons à la Commission Consultative des Aînés un réel rôle d'avis et de propositions concernant les politiques et les projets ayant un impact sur les aînés.
- Nous veillerons au développement d'activités spécifiques pour les aînés au sein des complexes sportifs, du Centre culturel ou d'associations. Les activités de l'Université des aînés à Gembloux seront soutenues. Les activités intergénérationnelles seront également promues, pour faire se rencontrer les jeunes et les moins jeunes dans la convivialité.

LE FONDEMENT DE NOTRE ACTION :

La part des personnes dites « âgées » dans la population augmente de plus en plus, tout comme l'espérance de vie moyenne. Cette population est très diversifiée. Ceux qui viennent de prendre leur retraite professionnelle ont souvent l'envie de rester actifs dans la société. Ils souhaitent avoir accès à des activités culturelles ou sportives, de loisirs, de rencontres, ils veulent s'investir pour leur famille ou pour une cause en tant que bénévole. La collectivité a bien besoin de l'expérience et de la participation active des plus âgés, elle aurait tort de s'en priver. A côté de ceux-là, d'autres voient leurs limites physiques se faire plus présentes, ressentent la solitude et l'isolement. S'ils veulent rester chez eux, il faut que des aidants proches, des services extérieurs, des solidarités de voisinage puissent les aider et leur assurer une qualité de vie élevée. Des alternatives comme l'habitat intergénérationnel ou les habitats groupés permettent aussi ce type de solidarité. Pour ceux qui souhaitent plus de services ou en ont besoin, nous pensons qu'il faut offrir des institutions de qualité répondant à des attentes diversifiées : des résidences-services de qualité, des « Maisons de repos » attentives et qui permettent à tous de vivre dans la dignité, quelque soient leurs moyens.